

L'an XII (1804)

Depuis le retour des prêtres exilés, l'ancien presbytère continuait d'être occupé par la Gendarmerie. Le propriétaire en était le citoyen **Conrier**, négociant à Brest dont le gendre, le citoyen **Jartel**, était officier de santé, c'est-à-dire médecin à Lannilis. Il désirait rendre la maison à sa première destination et, pour cela, refusait de continuer de la louer à la Gendarmerie. Mais le prix de location offert à la Commune étant jugé exorbitant, le 10 fructidor an XI, le Conseil Municipal avait «mis en réquisition» l'ancien presbytère et nommé le citoyen **Barjou**, de Lesneven, pour descendre sur les lieux et constater par procès-verbal la valeur du loyer et celle des réparations. **Conrier** était invité à nommer également un expert. Il faudra cependant attendre le 14 prairial an XII pour que l'achat définitif soit décidé au prix de 7 200 francs. Lannilis ayant été autorisé à établir un octroi par arrêté du ministre de l'Intérieur en date du 14 prairial an XII et la commune devant en retirer un revenu fixe de 1930 francs par an, il fut décidé qu'en prélevant 1200 francs par an pendant 6 ans le prix d'achat serait réglé. Quant aux réparations, le montant devait en être prélevé sur le surplus du produit de l'octroi et sur les centimes additionnels. (1)

En cet an XII, le citoyen **Japiot**, brigadier de Gendarmerie, prend le commandement de la brigade de Lannilis. Le 10 brumaire de la même année, le Préfet nomme une Commission pour procéder à la levée des conscrits ordonnée par la loi du 6 floréal an XI. A Lannilis, elle est présidée par le citoyen « **Audren-Kerdrel** » (le Comte de **Kerdrel**), le secrétaire en est Pascal-Jean-Marie **Dumanoir**, également domicilié à Lannilis et les membres les citoyens Goulven **Abjean**, maire de Plouguerneau ; Jean **Bergot**, adjoint-maire de Lannilis et le citoyen **Jartel**, officier de santé.

Quelque temps après, le 8 frimaire an XII, le secrétaire de la mairie, François-Marie **Léon**, donne sa démission pour reprendre ses études ecclésiastiques au Séminaire de Quimper et le maire Jean **Bernard** est remplacé par le citoyen Hervé **Salaun**, fils, du bourg.

A cette époque, Lannilis ne dispose pas encore de Poste. Il faut aller chercher et porter les plis à Lesneven. La personne chargée de ce service ne s'y rend qu'une fois par semaine et le directeur de la Poste à Lesneven, croyant bien faire, délivre les plis sur la semaine au premier qui vient les prendre. D'où plis arrivant trop tard ou même pas du tout. D'où encore plaintes du Juge de Paix, du Receveur de l'Enregistrement et... du Maire qui décide la nomination d'un « postillon ». On juge que les cinq centimes par pli doivent rapporter environ 100 francs par an. La place sera abjuguée au rabais. Le postillon devra être « intelligent, honnête homme et de bonne conduite ». Il sera tenu d'aller « *à la poste à Lesneven les jours de chaque semaine que le courrier y arrive, de se transporter la veille ou le jour de son départ à la mairie, aux bureaux de la Justice de Paix et de l'Enregistrement pour y prendre les plis, de porter aux maires du canton les plis du maire de Lannilis, de servir de guide à la troupe lorsqu'il sera indispensable de leur en accorder à l'exception néanmoins des jours qu'il lui faudra aller à Lesneven. M. le Directeur de la Poste de Lesneven sera invité à remettre les plis exclusivement au postillon* » (Délibération du 8 nivôse an XII).

Le 27 nivôse suivant, deux candidats se présentaient pour le poste, un certain **Le Men**, tonnelier au bourg qui acceptait la charge pour 100 francs et un nommé **Ego**, aubergiste au bourg qui se contentait de 99 francs.

Ce fut naturellement **Ego** qui l'emporta et il devait prendre ses fonctions le 10 pluviôse. (2)

Y. NICOLAS, Février 1967

(1) Voici les budgets de Lannilis pour l'an X et l'an XI:

An X, Recettes: 894 francs 92; dépenses: 824 francs 28. En caisse: 69 francs 64. Budget approuvé le 2 pluviôse an XIII et 1^{er} de l'Empire Français.

An XI, Recettes: 781 francs 37; dépenses: 626 francs 60. Reste : 154 francs 77.

(2) Originaire du Nord, cet **Ego** fit souche à Lannilis et deux de ses arrière-petites-filles tenaient encore il y a 30 ans un café et une petite épicerie à l'angle de la rue de la Haie Blanche et de la rue de la Bastille (actuellement rue Pierre-Richard). On les appelait « merc'hed Perrine **Ego** » (Victorine-Perrine **Ego** et Rosic-Perrine **Ego**). Cette dernière, Rosalie **Le Gall** (fille de Perrine **Ego**) est décédée la dernière en 1945.